

**COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE PRES LE TRIBUNAL  
DE PREMIERE INSTANCE DE MAN**

---

Le 07 septembre 2018, le Commissaire de police de Duekoué a porté à la connaissance du Substitut résident près la Section de tribunal de Guiglo, des faits de violences sexuelles commises sur une petite fille de huit ans.

Les premières investigations ont mis en cause Monsieur YAO Fulgence Bouquant, instituteur, qui a été immédiatement interpellé.

La victime, qui se trouvait dans un état comateux, a été évacuée aux services des urgences de l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville. Les médecins requis pour l'examiner ont fait les constatations qui n'ont pas permis d'affirmer une relation sexuelle vaginale complète, sans exclure toute autre forme de rapprochement sexuel. Cependant, l'examen a établi que la victime souffrait d'une méningite décapitée d'évolution défavorable. Malheureusement, elle est décédée ce jour, vendredi 14 septembre 2018.

Une information judiciaire a été ouverte contre Monsieur YAO Fulgence Bouquant, devant le Juge d'instruction de la Section de Guiglo, et mandat de dépôt a été décerné contre ce dernier.

L'information judiciaire ouverte suit son cours.

**Fait à Man, le 14 septembre 2018**



**Le Procureur de la République**

*Niamke N. Joseph*  
**NIAMKE N. Joseph**